

Envoyé en préfecture le 11/03/2026

Reçu en préfecture le 11/03/2026

Publié le 11/03/2026

ID : 022-200067981-20260303-DEL2026_03_078-DE

ANNEXES AU CAHIER DES CHARGES DE LOCATION DES TERRAINS (CCLT)

ANNEXE 1 - FICHE DE LOT - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AU LOT 8

(1) OBJET DE LA CESSION

Conformément aux dispositions du présent CAHIER DES CHARGES DE LOCATION DE TERRAINS, la présente location est consentie à la société THEFFO LAND, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros, immatriculée au greffe de Saint-Brieuc sous le numéro SIREN 994 414 910

Dont le siège social est situé à GUINGAMP (22200), 9 rue de l'Etang du Prieur,

- ◆ En vue de la construction, sur le LOT 8 de la Z.A.C. dite « de l'Espace commercial ST LOUP d'un bâtiment comprenant des locaux commerciaux à usage d'activités de loisirs, sportives, récréatives et événementielles

Le terrain a une contenance provisoire de **8 572 m² environ et est cadastré** à partir des parcelles cadastrales suivantes :

Section	Numéro	Issue de	Adresse	Superficie
C	869p	C 841p	PRAT BRAS	59 a 68 ca environ
C	73p		JARDIN PARC AR BRADEN	2 a 40 ca environ
C	830p		BOURG KERPAVE	43 a 92 ca environ

(2) CONDITIONS DE CONSTRUCTIBILITÉ

Le nombre de m² de surface de plancher autorisé sur le LOT 8 (au sens de l'article L 311-6 du Code de l'Urbanisme) est le suivant : **7 100 m²**.

(3) MISE EN ŒUVRE DES STATIONNEMENTS

Il est prévu environ 107 places de stationnement pour le lot 8.

(4) DÉLAIS D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

- ◆ Le LOCATAIRE s'engage à avoir terminé les travaux dans un délai de DEUX (2) ans à compter de la signature de l'acte de LOCATION.
- ◆ Délai d'obtention de l'attestation de non-contestation de la conformité : TROIS (3) ans à compter de l'acte de location

(5) PLAN DU LOT

Le plan provisoire de division est annexé aux présentes.

Date

Signature

ANNEXE 2 - FICHE DE LOT - DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES AU LOT 9

(6) OBJET DE LA CESSION

Conformément aux dispositions du présent CAHIER DES CHARGES DE LOCATION DE TERRAINS, la présente location est consentie à la société THEFFO LAND, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros, immatriculée au greffe de Saint-Brieuc sous le numéro SIREN 994 414 910

Dont le siège social est situé à GUINGAMP (22200), 9 rue de l'Etang du Prieur,

- ◆ En vue de la construction, sur le LOT 9 de la Z.A.C. dite « de l'Espace commercial ST LOUP D'un bâtiment à usage d'activités de loisirs, sportives, récréatives et évènementielles

Le terrain a une contenance provisoire de **2633 m²** et est cadastré à partir des parcelles suivantes :

Section	Numéro	Issue de	Adresse	Superficie
C	871p	843p	AR GUEVIONNEC	14 a 00 ca environ
C	869p	841p	PRAT BRAS	59 a 68 ca environ

(7) CONDITIONS DE CONSTRUCTIBILITÉ

Le nombre de m² de surface de plancher autorisé sur le LOT 9 (au sens de l'article L 311-6 du Code de l'Urbanisme) est le suivant : **1 900 m²**.

(8) MISE EN ŒUVRE DES STATIONNEMENTS

Il est prévu environ 22 places de stationnement pour le lot 9.

(9) DÉLAIS D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

- ◆ Le LOCATAIRE s'engage à avoir terminé les travaux dans un délai de DEUX (2) ans à compter de l'obtention du permis de construire définitif et non contesté.
- ◆ Délai d'obtention de l'attestation de non-contestation de la conformité : TROIS (3) ans à compter de l'obtention du permis de construire définitif et non contesté.

(10) PLAN DU LOT

Le plan provisoire de division est annexé aux présentes.

Date

Signature

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260303-DEL2026_03_078-DE